Les épisodes de mortalité du mérou brun (*Epinephelus marginatus*, *Lowe*, 1834) sur la côte algérienne durant les automnes 2012, 2013, 2014 et 2017 : un phénomène à suivre.

<u>INAL Ahmed</u> ¹, BOUHADJA Amine ¹, HEMIS Merbouha ¹, BENMOKHTAR Ratiba ¹, BACHOUCHE Samir ¹, ROUIDI Samir ¹, LAMOUTI Souad ¹, BOUKJOUTA Rachid ¹, SELAMA Abdennour ², KOUICEM Rachid ³ et KARA Mohamed Hichem ⁴.

De nombreux cas marquants de mortalité des espèces marines d'élevages ou sauvages sont signalés dans les différentes mers et océans. En Algérie des cas similaires ont été enregistrés en 1999,2004, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2017, ils ont concerné essentiellement les espèces de mérous.

Durant la saison automnale des années 2012, 2013, 2014 et 2017, et à la suite de l'observation de cas de mérous agonisants, nous avons entrepris des missions successives dans les sites signalés dans les wilayas de Skikda, Boumerdes, Alger, Chlef (Ténès) et Oran, et des contacts furent pris avec des représentants de l'administration de pêche, des plongeurs, et des chasseurs pour s'enquérir de la situation le long du littoral national.

La méthodologie suivie repose sur des enquêtes de proximité, des sorties en mer et des prospections sur les rivages. Les sorties en mer, les prospections sur les rivages ont consisté à chercher des spécimens de mérous flottants en surface ou échoués sur le rivage, mesurer des paramètres physico-chimiques *in situ* et prélever des échantillons d'eau de mer pour analyses.

Les échantillons d'eau de mer prélevés ont fait l'objet des analyses bactériologiques et de dosage des sels nutritifs. Concernant le traitement des individus de mérou récupérés, il a été procédé à : Identification des individus, détermination du sexe, prise des mensurations, diagnostiquer les signes cliniques, examiner la présence des parasites et analyse bactériologiques au niveau du foie, de la chaire et des branchies.

En 2012, la première vague de mortalité été observée sur les côtes de Collo, Jijel, Chtaibi et El-Kala, puis le phénomène apparu à la plage de Reghaia (Alger). En 2013, le phénomène est apparu uniquement dans la région de Ténès. En 2014, l'observation des cas de mortalité des mérous était apparue dans la région centre de la côte algérienne (Alger, Boumerdes et Tipaza).

La limite des cas de mortalité durant ces trois années se situerait dans les régions centre et Est de la côte algérienne, la région Ouest semble être épargnée par le phénomène durant ces trois années. En revanche, en 2017, les seuls cas de mortalité de mérou brun ont été signalés à l'Ouest au niveau de la wilaya d'Oran.

L'examen macroscopique et l'autopsie effectués sur les individus démontrent qu'ils sont morts à la suite d'une pathologie qui a provoqué l'inappétence (qui s'explique par le tube digestif vide et congestionné) et l'examen clinique de l'ensemble des individus récupérés montre des signes d'infection (œil opacifié, une légère décoloration de la peau avec des ulcérations).

Les analyses prises en charge par le laboratoire des bioressources marines de l'université d'Annaba par la méthode ANSES sur des sujets atteints en 2012, indiquent la présence du virus : **Bétanodavirus**. Ce virus est responsable de l'encéphalopathie et rétinopathie virale (ERV), une épidémie qui est à l'origine des mortalités enregistrées en automne 2012. Cette maladie ne présente aucun danger à l'homme selon la commission des normes sanitaires de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) pour les animaux aquatiques.

¹ Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et d'Aquaculture, Bousmail, Tipaza

² Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Chlef – Antenne de Ténès

³ Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Skikda – Antenne de Collo

⁴ Laboratoire des bioressources marines – Université Badji Mokhtar, Annaba. *inal ahmed@yahoo.fr*

En raison de similitude des symptômes constatés sur les individus traités en 2013, 2014 et 2017 avec ceux révélés sur les individus traités lors de l'épisode de mortalité des mérous enregistrés en 2012, des analyses virales pour la recherche de Nodavirus doivent être effectués sur les individus récupérés pour confirmer l'origine de la maladie.

Dans ce cadre, les efforts menés par le CNRDPA depuis 2012 ont conduit à :

- Installation d'une cellule de veille et d'observation des cas de mortalités des espèces marines dont le rôle est de veiller, sensibiliser et enquêter sur les cas de mortalités de toutes les espèces marines (poissons, crustacés, mollusques ...etc.).
- Etablissement des feuilles de renseignements sur l'encéphalopathie et rétinopathie virale (ERV), et cela dans le cadre des campagnes de sensibilisation entamées par ladite cellule.

Ainsi, une série de réunions et ateliers de concertation et de travail ont été organisés avec les instances nationales compétentes dans le domaine des analyses virales (Institut National de Médecine Vétérinaire (INMV), Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire (ENSV), Institut PASTEUR,...etc.), dont l'objectif est de se doter d'une plateforme nationale spécialisée dans les analyses virales destinée aux maladies des espèces aquatiques.

Vu la situation critique du stock de mérou brun *Epinephelus marginatus* classé dans la liste rouge par l'UICN (Union Internationale de Conservation de la nature) et en plus des épisodes de mortalité qui touchent cette espèce chaque année depuis l'automne 2012, la prise des mesures efficaces de protection est devenue une préoccupation importante.



Epinephelus marginatus (Collo, Novembre 2014)